



**Conseil municipal | Séance du 28 mai 2020**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2020-05-28-7 | Commission d'appel d'offres - Election des représentants de la ville**

**Sur le rapport de Monsieur Moïse Joachim**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 35

Date de convocation : 22 mai 2020

L'An deux mille vingt, le 28 mai, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie à huis clos, sous la présidence de Monsieur Moïse Joachim, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur Moïse Joachim, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Monsieur David Fontaine, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Madame Juliette Biville, Madame Léa Pawelski, Madame Christine Leroy, Monsieur José Gonçalves, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Ahmed Akkari, Madame Alia Cheikh, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Johan Quéruel, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Lise Lambert, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Didier Quint, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Atif, Madame Laëtitia Le Behec, Madame Catherine Olivier, Madame Nicole Auvray, Monsieur Romain Legrand, Madame Florence Boucard, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Jocelyn Chéron, Monsieur Brahim Charafi, Madame Noura Hamiche, Madame Agnès Bonvalet, Madame Sarah Tessier, Madame Marie-Pierre Rodriguez.

**Secrétaire de séance :**

Madame Lise Lambert

**Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L1414-2 et L1411-5,
- La loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,
- L'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, relative aux marchés publics,
- L'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,
- Le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
- Le décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires,
- Le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 fixant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus au 1<sup>er</sup> tour organisé le 15 mars 2020 au lundi 18 mai 2020,

**Considérant :**

- Que l'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur la même liste sans panachage, ni vote préférentiel,
- Que les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir,
- Qu'en cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrage, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus,
- Le scrutin est placé sous le contrôle de deux assesseurs, Monsieur Edouard Bénard et Monsieur Ahmed Akkari,
- Les listes présentées par :
  - La gauche rassemblée Saint-Etienne-du-Rouvray solidaire et dynamique.
- Qu'il y a lieu de procéder à l'élection de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Après avoir recueilli les listes des candidats, il est procédé à l'élection au scrutin secret des 5 membres titulaires et 5 membres suppléants du conseil municipal puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : **35**
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **35**
- Nombre de bulletins blancs et nuls : **3**
- Nombre de suffrages exprimés : **32**
- Nombre de sièges à pourvoir : **5**
- Quotient électoral : **7**

Ont obtenu :

- La gauche rassemblée, Saint-Etienne-du-Rouvray solidaire et dynamique. : 32 voix - 5 sièges

**Outre le maire, président de droit, sont élus membres de la commission d'appel d'offres de la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray**

<b>MEMBRES TITULAIRES</b>	<b>MEMBRES SUPPLEANTS</b>
Anne-Emilie Ravache	Carolanne Langlois
Agnès Bonvalet	Nicole Auvray
Pascal Le Cousin	Édouard Bénard
Ahmed Akkari	Léa Pawelski
David Fontaine	Lise Lambert

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse  
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 02/06/2020

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20200528-lmc117382-DE-1-1

Affiché ou notifié le 3 juin 2020